

**Décisions prises lors de la séance du
Conseil Intercommunal du SDIS Nyon-Dôle
du 27 septembre 2016**

1. Préavis n° 01/2016 – Autorisation générale de plaider accordée au comité de direction (législature 2016-2021)

Au vote le Conseil Intercommunal décide à l'unanimité :

D'accorder une autorisation générale de plaider au comité de direction de l'association Intercommunale SDIS Nyon-Dôle, pour la législature 2016-2021 et jusqu'à fin de l'année 2021.

2. Préavis n° 02/2016 – Fixation du plafond d'endettement de l'association (législature 2016-2021)

Au vote le Conseil Intercommunal décide à l'unanimité :

De fixer le plafond d'endettement de l'association à CHF 2'000'000.- pour la législature de 2016-2021 et jusqu'à la fin de l'année 2021.

3. Préavis n° 03/2016 – Compétence du comité de direction en matière de dépenses hors budget (législature 2016-2021)

Au vote le Conseil Intercommunal décide à l'unanimité :

D'accorder une autorisation de dépenser jusqu'à CHF 50'000.- par cas en-dehors du cadre budgétaire au comité de direction de l'association SDIS Nyon-Dôle, pour la législature de 2016-2021 et jusqu'à la fin de l'année 2021.

4. Préavis n° 04/2016 – Budget 2017

Au vote le Conseil Intercommunal décide à l'unanimité :

D'approuver le budget 2017 de l'association Intercommunale SDIS Nyon-Dôle.

5. Préavis n° 05/2016 – Rétribution du Conseil Intercommunal, du Comité de direction et de la Commission de gestion et finances pour la législature 2016-2021

Au vote le Conseil Intercommunal décide à l'unanimité :

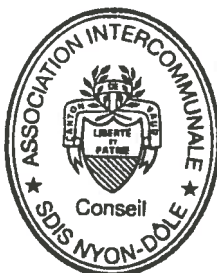
D'accorder, jusqu'à la fin de la législature, les montants de jetons de présence suivants :

Conseil Intercommunal	CHF 50.- par séance
Président du Conseil Intercommunal	CHF 600.-/année
Secrétaire du Conseil Intercommunal	CHF 800.-/année

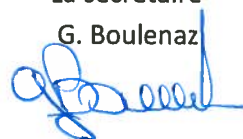
Comité de direction	CHF 80.- par séance
Président du CODIR	CHF 1'200.-/année
Secrétaire du CODIR	CHF 3'000.-/année

Commission de gestion et finances	CHF 50.- par séance
Auteur du rapport	CHF 100.- par rapport

Le Président
D. Gallay



La secrétaire
G. Boulenaz



Affichage au pilier public du 30 septembre 2016 au 19 octobre 2016